

CENI : Le matériel électoral « non sensible » en déploiement sur le terrain



Dans le cadre du scrutin présidentiel du 22 février prochain, l'institution chargée d'organiser et de superviser les élections s'active dans les derniers réglages pour un bon déroulement des dernières étapes du processus électoral. La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a en effet procédé ce lundi 27 janvier, au déploiement du matériel électoral non sensible sur le terrain.

Cette opération s'est déroulée dans l'enceinte du Centre Togolais des Exposition et Foire de Lomé (Togo 2000) en présence du président de la CENI, M. Tchambakou Ayassor et de plusieurs commissaires de l'institution.

Le matériel dit non sensible est constitué des urnes, des iso-loirs, les tableaux d'affichage, les kits bleus qui se composent de boîtes dans lesquels sont rassemblés des fournitures entre autres des stylos, des gommes, des crayons, des règles.

A ce matériel s'ajoutent également les listes électorales et des documents comme le code électoral et la Constitution.

En dehors du matériel non sensible, il y a le matériel dit sensible qui se compose d'encre indélébile et d'encre sèche pour les bureaux de vote, les bulletins de vote et les spécimens des bulletins de vote. Ces matériels seront envoyés

un peu plus tard dans les bureaux de vote.

Selon les responsables de la CENI, ce déploiement de matériels se fera également en direction des Commissions Electorales d'Ambassades Indépendantes (CELI).

Des formations sont également annoncées à l'intention de l'ensemble du personnel électoral (les membres de la CENI, des CELI, et des bureaux de vote) dans le but de s'assurer que l'ensemble du dispositif électoral est à niveau en ce qui concerne la prise en charge de ce qui va être le travail à accomplir le 22 février prochain, jour du scrutin.

« Pour nous, il est indispensable d'être à jour par rapport à tout ce qu'il faut avant le jour du scrutin. Donc nous avons décidé de commencer suffisamment tôt », a expliqué le Président de la CENI

Il faut rappeler que dans le cadre de ce processus, la campagne électorale démarre le 06 février prochain.

La Rédaction